



## TRANSPORT DE VOYAGEURS FCO (Formation Continue Obligatoire)

### CONTEXTE :

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de voyageurs doit, tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e).

**DURÉE DE BASE :** 35 heures pouvant être réparties sur 5 jours, fractionnables en 3j + 2 J dans un délai maximum de 3 mois.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 9 places (conducteur compris), aussi bien en transport public qu'en transport privé de voyageurs.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité.  
Connaître les applications réglementaires régissant la profession.  
Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.  
Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs et/ou E-Learning.  
Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite.

### DISPOSITIFS DE SUIVI :

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation.

### VALIDATION DES ACQUIS :

Test théorique et pratique.

### DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs agréés.

### LIEU ET NATURE DE L'ACTION :

Au sein d'une agence City'Pro.

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0h30)

#### BILAN DES CONNAISSANCES (3h30) :

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

#### PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (11 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

#### APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (6 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents

#### SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les grands tunnels
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles

#### SERVICE ET LOGISTIQUE (4 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

#### EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 heures)